

Technicien de laboratoire de matériaux de construction et d'industrie

RNCP32168 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	224r
Formacode(s)	22852, 22856
Code(s) ROME	H1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

UNION NATIONAL INDUS CARRIERE MATERIEL · SIRET : 78471704300011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Realiser les essais :

Il organise son laboratoire. Il vérifie la qualité des constituants des produits fabriqués. Il réalise les essais et contrôle la conformité des produits fabriqués. Il enregistre, classe, archive les résultats. Il assure le suivi métrologique des instruments de mesure d'essais de son laboratoire.

Analyser et exploiter les résultats:

Il reporte le résultats des essais sur les documents internes et externe, et utilise les logiciels spécifiques pour présenter les résultats selon les exigences des certifications et de qualité .Il interprète, et exploite les résultats afin de détecter d'éventuelles dérives ou opportunités d'amélioration. Il communique les résultats aux équipes de production et participe à la recherche d'actions correctives en cas de non conformité.

Gerer la qualité:

Il mène des actions de sensibilisation à la démarche qualité en interne et externe. Il participe aux chiffrage et au suivi des coûts de non-qualité, et analyse les causes en cas de réclamation liées à la mise en oeuvre des produits livrés. Il participe à la rédaction et au suivi des procédures nécessaires à la maîtrise de la qualité des produits. Il réalise, et fait réaliser des études techniques en appui des équipes commerciales dans le cadre de demandes clients.

Sécurité et environnement:

Il réalise l'ensemble des activités dans le respect des règlements et dispositions particuliers en matière de sécurité et d'environnement. Il met en oeuvre les dispositions préventives inhérentes à son activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Etre capable de: gérer son laboratoire, appliquer les textes normatifs, mettre en oeuvre les bonnes modalités de

prélèvements et achantillonnages en fonctions des produits dans le respect des normes et règles de sécurité, suivre le protocloe de réalisations d'essais avec rigueur et précision ,présenter des résultats conformes aux exigences normatives de la branche, archiver et communiquer, proposer des solutions correctives en cas de non conformité des produits.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Granulats
- Béton Prêt-à-l'emploi
- Industrie du béton

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien de laboratoire
- Resposnable qualité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 016 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 262
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

jury tripartite composé de :

- 2 représentants employeurs
- 2 représentants salariés
- 2 représentants du cnetre de formation

COMPOSITION DU JURY — VAE

- 2 représentants employeurs
- 2 représentants salariés

2 représentants du cnetre de formation

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 800 €
Selon la branche	8 400 € – 12 288 €
Prise en charge	Branches concernées
10 800 €	Valeur par défaut · 207 branches
12 288 €	CPNEFP de l'industrie cimentière, CPNEFP des industries des tuiles et briques
8 400 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
12 075 €	CPNEFP Carrières et matériaux
10 230 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39379

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32168/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	42 336 €
Coût moyen par dossier	14 112 €
Durée moyenne	392 h
Période	09/2020 – 11/2020
Entreprise	86 %
France compétences	14 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.